

La machine FTQ, bien huilée, roule sans à-coup.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec clai-ronne fiè-rement son demi-million de membres, tout baigne, et Henri Massé n'avait ma-nifestement pas l'intention d'alimenter les querelles qui mettent à mal tout le mouvement syndical, pendant le 26^e congrès de sa centrale, au mois de novembre, à Québec. C'est que des rumeurs avaient circulé à l'effet que la FTQ annule le protocole intersyndical sur le maraudage. Au contraire, «les relations entre les centrales sont bien meilleures qu'il y a 25-30 ans», se félicite le président de la FTQ.

L'UNION SANS CONTREDIT

PAR RICHARD AMIOT

«TOUTE LA QUESTION de la mondialisation nous oblige à raisonner, à comprendre qu'il y a des questions qu'on ne sera pas capable de résoudre si on s'isole. On a voté une résolution pour renforcer la coordination syndi-cale au Québec. Il y a 20 ans, on n'aurait pas été capable de voter comme ça.»

Les luttes intersyndicales ont été féroces, dans le passé, au Québec, singulièrement dans le secteur de la construc-tion, dont la FTQ a décidé de réintégrer dans ses rangs les 30 000 membres du Conseil provincial des métiers de la constructions. Ces syndicats (le local 144 des plombiers, les charpentiers-menuisiers, etc.), une dizaine en tout, s'étaient retirés de la centrale, il y a 25 ans, parce que la FTQ menaçait de les mettre sous tutelle, après les scandales sur l'industrie mis à jour par une commission royale d'enquête.

Sur le plancher du congrès, nombre de délégués regim-baient et attaquaient féroce-ment la principale centrale concurrente, la CSN. Mais tout baigne, l'unité syndicale est préservée. Et il en faudra, au vu de la surprenante ré-

solution, adoptée par le congrès, d'une journée de grève na-tionale contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), une proposition qu'on se serait attendu plutôt à voir surgir du côté, justement, de la CSN ou de la CSQ, jugées plus radicales.

La grève nationale: «Cette idée-là peut faire son chemin, mais ça va être long», juge Henri Massé. «Juste ici, en Amé-rique du Nord, il faut rappeler que le mécanisme des rela-tions de travail fonctionne encore entreprise par entreprise. On n'a pas le droit de grève pendant la durée d'une con-vention collective. C'est plus compliqué qu'en Europe où le monde a le droit de grève en tout temps. La solidarité est plus compliquée à organiser en Amérique du Nord. Faut regarder aussi avec les syndicats d'Amérique du Sud, c'est pas dans tous les pays qu'il y a un mouvement syndical or-ganisé.» Henri Massé rappelle que 165 syndicalistes ont été assassinés en Colombie en 2001. «On a le Brésil, où le mou-vement syndical est fort, l'Argentine, le Chili. Qu'on puisse en discuter ici au Québec, avec le CTC au Canada, et si on

convainc l'AFL-CIO (États-Unis)... C'est une idée qui peut faire son chemin.»

Une idée utile? Dans quel but? «La mondialisation, qu'on le veuille ou non, est en train de se faire. Nous sommes très préoccupés par toute la question de l'intégration économique des trois Amériques, la ZLÉA. C'est clair qu'on est contre, archi-contre la ZLÉA dans sa forme actuelle. Mais, nous, on pense qu'il faut profiter de ces discussions-là pour imposer notre façon de voir les choses.» Henri Massé déteste la poli-tique de la chaise vide. Mais donner une place aux syndicats dans les négociations sur le libre-échange est bien la dernière chose à laquelle les gouvernements et surtout le patronat veu-ent consentir. La grève nationale ou continentale créerait une pression considérable pour parvenir à ce résultat.

«On ne veut pas être naïf, continue Henri Massé, mais on regarde le modèle des économies européennes, où les syndicats ont réussi à se faire une place, avec d'autres groupes sociaux, une place assez importante dans le proces-sus, et on voit que là-bas il existe des lois anti-dumping so-

cial. On pense, nous, qu'il faut déjà essayer d'imposer des normes sociales à l'intérieur de nos échanges (commer-ciaux).» Mais cette idée est combattue même par des syn-dicats, dans les pays du Sud, qui y voient une forme de pro-tectionnisme des pays riches.

C'est une contradiction que devra résoudre le mouve-ment syndical. Le président de la FTQ en est conscient et paraît assez à l'aise avec cela. La FTQ et son Fonds de soli-darité milliardaire veulent utiliser les caisses de retraite des travailleurs (200 milliards \$, seulement au Québec) pour im-poser des règles éthiques (sociales et environnementales) aux investisseurs. «On a des syndicats dans tous les secteurs d'ac-tivité, il est bien évident que quand on va se donner un code d'éthique au niveau des placements pour la retraite, il y a sûrement des cas qui vont retrousser. Dans certains cas, on ne devrait pas investir, mais c'est vrai qu'il y a des emplois à préserver, on a des intérêts à défendre. On fera comme on fait d'habitude, on vit avec nos contradictions, on es-saie de faire nos arbitrages.»

Henri Massé a entrepris son second mandat triennal à la présidence de la FTQ, sans opposition, tout comme son acolyte René Roy, au secré-tariat général.

PHOTO BENOÎT AQUIN
POUR RECTO VERSO